AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-6-6-83171837

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 80 F.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C.C.P. DIJON 3405.12 K

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" - Le Directeur-Gérant : G. VARLET - Commission Paritaire de Presse N° 1699 AD

Bulletin n° 13 - 1er juin 1983 EDITION "GRANDES CULTURES"

COLZA

ALTERNARIA

Présence limitée de cette maladie localisée sur les feuilles de la base et sur les tiges, mais très rarement sur siliques. Les conditions météorologiques de ces derniers jours peuvent être favorables à l'évolution de cette maladie. Maintenir la surveillance des cultures.

POIS

MALADIES : ANTHRACNOSE - BOTRYTIS POIS

- Présence de symptômes d'anthracnose ainsi que de botrytis.
- Dans quelques situations, présence de mildiou, le plus souvent sous forme de foyers localisés. Sur les feuilles, les symptômes se traduisent par des taches jaunâtres à la face supérieure et par un feutrage blanc qui devient gris violacé à la face inférieure.
- Compte tenu du stade des cultures qui atteignent le début floraison, une application est conseillée contre le complexe parasitaire (qui concerne habituellement anthracnose et botrytis). Utiliser une spécialité qui associe un BMC à un dithiocarbamate (manèbe, mancozèbe) ou au folpel.

(par exemple : spécialités du type BAVISTINE M à 4 kg/ha, BTF à 3,5 l/ha ......)

PUCERONS

- Les premières colonies sont signalées. Si nécessaire intervenir avec l'un des insecticides suivants non dangereux pour les abeilles :

bromophos : 500 g de ma/ha
phosalone : 600 g de ma/ha
pyrimicarbe: 350 g de ma/ha

Il est possible de réaliser le mélange fongicide-insecticide.

BETTERAVES

Compte tenu des conditions difficiles de réalisation des semis, les stades végétatifs sont très variables : les parcelles les plus en avance ont de 4 à 8 feuilles.

PUCERONS

- Les premières colonies de pucerons noirs sont signalées dans tous les départements.

La durée de la protection des microgranulés utilisés au semis est de 40 - 50 jours avec TEMIK 18 kg/ha, DACAMOX 15 kg/ha et de 20 à 30 jours avec CURATER 12 kg/ha....

Pour les parcelles semées avant le 18 avril une application peut être envisagée si le seuil de traitement de 1 betterave sur 2 avec une petite colonie (2 à 20 pucerons) est atteint, et si les betteraves sont au moins au stade 2 feuilles vraies.

P.170

. Présence de pucerons verts dans l'YONNE ; le seuil de traitement est de 2 pucerons verts pour 10 betteraves

. Utiliser les spécialités suivantes :

Pirimor	*: 0,5 kg/ha*
Decis B	*: 0,5 l/ha*
Métasystémox ou Anthonox	*: 1,5 l/ha* (pas après le stade 8 feuilles de la betterave)

LARVES DE TAUPINS

Leur présence est signalée dans des parcelles de Côte-d'Or et du Jura.

Un traitement de rattrapage peut être envisagé avec lindane à la dose de 900 g de matière active/ha. Son efficacité est dépendante d'une pluviométrie suffisante après l'application.

C E R E A L E S

BLE D'HIVER

. Stade végétatif

Résultats obtenus grâce aux observations effectuées sur 96 parcelles.

Stade moyen 10 - 10.1 avec les variations suivantes :

YONNE, COTE D'OR, SAONE-ET-LOIRE, PLAINE DU JURA : 10 à 10.2

HAUTE-SAONE, NIEVRE : 9 - 10

PLATEAU DU JURA : 7 - 8

Avant le 10 juin la décision d'intervention à l'épiaison et le choix du fongicide devront être pris.

. Etat sanitaire

Aucun changement pour ce qui est de la Septoriose (Septoria nodorum) qui poursuit sa progression dans tous les secteurs.

La tendance à la régression des pucerons est stopée et même renversée dans l'YONNE, la NIEVRE, la SAONE-ET-LOIRE et à un moindre degré en COTE-D'OR. Il faut voir là le résultat de l'augmentation des températures et de l'arrêt des précipitations.

La rouille brune est souvent notée mais n'atteint pas encore le seuil de nuisibilité. Elle n'est à prendre en compte qu'à titre de maladie secondaire.

La rouille jaune reste présente et est même en extension dans l'YONNE (Sénonais, Jovinien).

. Préconisations

En matière de septoriose nos conseils parus dans le dernier bulletin n° 12 du 26 mai restent valables.

Utiliser un fongicide très actif sur rouille jaune dès que cette maladie est présente ou lorsque l'on a à faire à une variété sensible (surtout dans l'YONNE).

Sur pucerons le seuil d'intervention est de 1 épi sur 2 colonisé par au moins 5 pucerons. Il n'est jamais atteint à ce jour.

.../..

ORGE D'HIVER

Résultats obtenus sur 33 parcelles.

- Stade végétatif moyen : 10.5 à 10.5.1 donc épiaison souvent terminée.
- Etat sanitaire : Problème constant de la rhynchosporiose sur F3 et F2, stagnation des autres maladies, absence de pucerons.
- Préconisations : Se reporter à notre bulletin n° 11 du 10 mai. La rentabilité de la protection diminue très rapidement avec la fin de l'épiaison. Celle-ci ne peut être entreprise que sur des parcelles tardives en tenant compte de la présence éventuelle d'helminthosporiose.

ORGE DE PRINTEMPS : Se reporter à notre bulletin n° 11 du 19 mai qui reste valable.

M A I S

Trois contraintes pour les semis tardifs (zones inondées) :

- semer le plus rapidement possible,
- ne pas accentuer la dégradation de la structure du sol,
- semer des variétés précoces à très précoces.

donc :

- Travail minimum du sol avec défanant si nécessaire.
- Pas d'application de lindane en traitement du sol et impasse possible d'un insecticide granulé en localisé.
- Utiliser au maximum les possibilités de désherbage en post-semis et pré-levée du maïs ou même en post-levée de la culture.

O I G N O N S

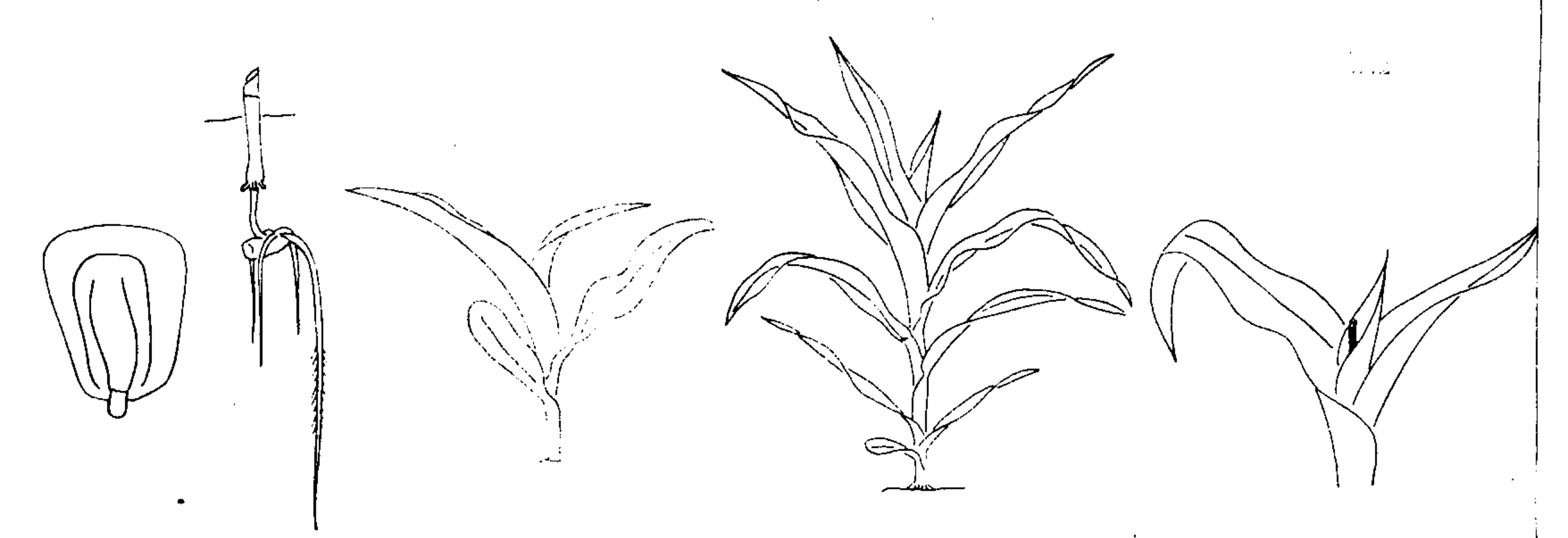
Attention à l'HETEROSPORIOSE qui se développe dans de nombreuses situations.

Pour limiter son extension l'adjonction de chlorothalonil à la bouillie anti-mildiou est conseillée, malagré l'incertitude qui pèse sur son efficacité réelle.

MILDIOU : Penser au renouvellement de la protection après des précipitations supérieures à 20 mm ou lorsque la durée d'action du fongicide est dépassée.

P.17.1

MAÏS



GERMINATION

La racine perce les téguments de la graine.

LEVÉE

Coléoptile visible à la surface du sol. A l'échelle de la parcelle lorsque la moitié des plantes ont le coléoptile visible.

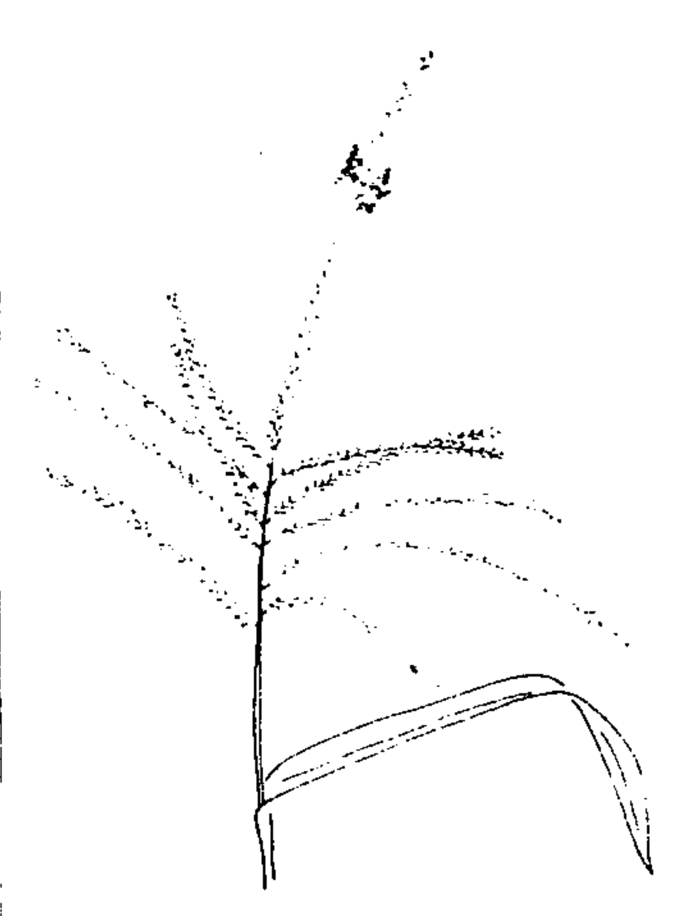
STADE 4 FEUILLES

La 4[e] feuille est visible dans le cornet, la 1[re] est arrondie à son extrémité.

STADE 10 FEUILLES

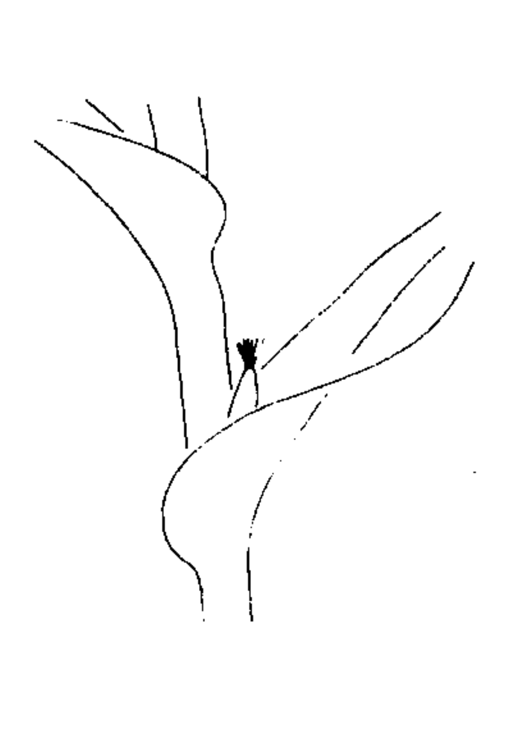
Lorsque l'on place les yeux à la hauteur du cornet, la 10[e] feuille commence à pointer. La plante arrive sensiblement à la hauteur du genou.

PANICULE VISIBLE AU FOND DU CORNET



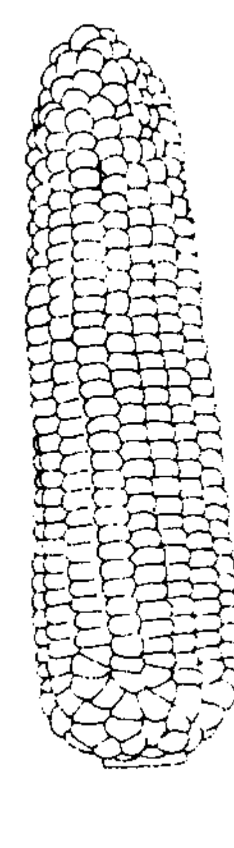
POLLINISATION

Les premières fleurs commencent à émettre du pollen (ce stade correspond à la floraison mâle).



FLORAISON FEMELLE

Les premières soies sortent des spathes. A l'échelle de la parcelle lorsque la moitié des plantes ont des soies visibles.



GRAIN LAITEUX

Lorsque l'on presse le grain avec les doigts, il se vide entièrement et le contenu est blanc-laiteux.

GRAIN LAITEUX-PATEUX

Lorsque l'on presse le grain avec les doigts, il ne se vide pas. Il sort seulement une goutte de liquide à sa base.

GRAIN PATEUX

Le grain est jaune pâle ; il s'écrase facilement mais il ne sort plus de liquide.

GRAIN PATEUX DUR

Le grain est jaune ; il s'écrase difficilement mais se coupe à l'ongle. Les spathes et les feuilles de la base commencent à jaunir.

MATURITÉ

Stade grain vitreux. Impossible de couper à l'ongle. Un point noir peut être visible à la base du grain. Les spathes et parfois la plante entière sont sèches.